

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.80

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

En France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

BOURSE DE PARIS DU 14 DÉCEMBRE

Table with columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précéd.

Table with columns: Services gouvernementaux, Cours du jour, Cours précéd.

Table with columns: Services particuliers du Journal de Roubaix, Cours du jour, Cours précéd.

Table with columns: DEPECHE COMMERCIALES, New-York, 14 décembre.

ROUBAIX, le 14 DÉCEMBRE 1878

Bulletin du jour

Pendant que notre attention est absorbée par les menus incidents de notre politique intérieure...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne... 20 c. Réclames: »... 30 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal...

l'appui, et remettrait entre ses mains la décision à prendre. Comment pourrait-on lui fournir les moyens de la formuler?

Le ministre de la marine a reçu de meilleures nouvelles du Sénégal. Un télégramme qui est parvenu hier à Paris, annonce que la situation sanitaire continue à s'améliorer sur toute l'étendue du territoire et elle est redevenue excellente à bord des navires qui sont en station.

Les dépêches de Constantinople donnent des renseignements sur les négociations qui se poursuivent en ce moment dans cette capitale, entre M. Layard et la Sublime-Porte.

On voit que le cabinet de Saint-James ne se montre pas positivement très-libéral à l'égard de ses protégés orientaux.

Il les soutient à peu près comme une corde soutient le pendu. On espérait mieux à Constantinople, où l'on ne se fait guère illusion sur la gravité de la situation.

Il va sans dire que nous ne croyons même pas à la vraisemblance de cette combinaison, qui repugnerait probablement à la Russie.

L'Europe. Les signataires du traité de Berlin ne laisseraient pas s'accomplir un partage qui en favorisant deux nations lésait les intérêts de toutes les autres.

Sans doute la question d'Orient nous réserve encore d'autres surprises et nous croyons que les choses sont trop avancées pour qu'on s'en tienne purement et simplement aux décisions du Congrès de Berlin; mais espérons que l'Europe, s'il existe encore une Europe, saura intervenir à temps pour mettre un frein à toutes les ambitions déchaînées contre la Turquie expirante!

LETTRE DE PARIS

Paris, 13 décembre. La question d'épuration du personnel diplomatique n'avait encore été qu'indiquée, les journaux radicaux y revenaient bien de temps en temps, mais le maître n'ayant pas parlé, les choses pouvaient être considérées comme en suspens.

Après un récent article de la République française, on ne peut douter, en effet, qu'une volonté supérieure n'ait décidé d'intervenir dans cette délicate affaire.

Le remplacement de M. de Chaudordy, à Madrid, par le vice-amiral Jaurès, est le premier acte de soumission aux exigences du chef des gauches.

Il y a, évidemment, au bout de cette ingérence dictatorial, la retraite de M. Waddington, mais il y a peut-être aussi plus d'une difficulté diplomatique.

Sur l'inattention et la naïveté avec laquelle M. Fournier a laissé conclure, sans même la soupçonner, la convention anglo-turque, relative à l'île de Chypre;

Sur la rédaction de ses dépêches, telle qu'aucune de celles-ci n'a pu figurer au Livre bleu.

Sur le projet de son voyage à Rome, où il avait été envoyé par M. Thiers, malgré ses antécédents bonapartistes.

Sur le projet de son voyage à Rome, où il avait été envoyé par M. Thiers, malgré ses antécédents bonapartistes.

Sur le projet de son voyage à Rome, où il avait été envoyé par M. Thiers, malgré ses antécédents bonapartistes.

Sur le projet de son voyage à Rome, où il avait été envoyé par M. Thiers, malgré ses antécédents bonapartistes.

garde nationale qui revient sur l'eau, d'une façon déguisée, mais grosse de conséquences inquiétantes. Le conseil municipal radical de Paris, est assis d'une proposition (absolument en dehors de sa compétence, du reste) tendant à la création d'une jeune milice formée d'enfants de 14 à 17 ans (les pupilles de la Commune enfin), avec écoles de tir, revues générales, etc.

Qu'en pense le général Borel? J'apprends de source certaine que M. le Maréchal de Mac Mahon, Président de la République, vient de recevoir de la part de M. Verard de Sainte Aune, un rapport sur l'établissement des réseaux télégraphiques en Orient, dont l'exécution, niée il y a quelques années, a pris, en très peu de temps, un développement tout à fait exceptionnel.

En 1868, la longueur des lignes asiatiques était de 19 067 milles (le mille anglais est de 1 609 mètres) et en 1877 elle est de 39 700 milles.

Le produit, en 1868, était de 114 499 livres sterling et en 1877 il s'est élevé à 249 646 livres sterling (6 241 150 fr. (Officiel du 13 novembre 1878))

Apréciant les conséquences d'un tel résultat et la nécessité évidente de mettre les colonies françaises en communication directe avec leur métropole, le Gouvernement prépare, dit-on, un projet de loi à ce sujet, qui serait présenté aux Chambres très prochainement.

Après l'adoption du procès-verbal, M. Georges a été nommé de la commission générale des chemins de fer, un rapport sur un projet de loi relatif au tarif des marchandises.

M. Ed. Charton dépose un rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de loi ayant pour objet la section d'un monument commémoratif sur la place où l'Assemblée nationale a tenu ses séances du 5 mai au 15 octobre 1879.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier annonce au Sénat la mort de M. Rouland, dont il annonce le caractère.

M. Bocher monte à la tribune. M. Bocher déclare que le budget de 1879 se ressentira par la diminution des revenus et l'augmentation des dépenses.

M. Bocher prouve, en s'engageant dans cette discussion, un embarras que le Sénat comprendra. Il pense, en effet, au sujet du budget, tout ce qu'en pense M. Chesnelong.

M. Bocher prouve, en s'engageant dans cette discussion, un embarras que le Sénat comprendra. Il pense, en effet, au sujet du budget, tout ce qu'en pense M. Chesnelong.

M. Bocher prouve, en s'engageant dans cette discussion, un embarras que le Sénat comprendra. Il pense, en effet, au sujet du budget, tout ce qu'en pense M. Chesnelong.

Qu'en pense le général Borel? J'apprends de source certaine que M. le Maréchal de Mac Mahon, Président de la République, vient de recevoir de la part de M. Verard de Sainte Aune, un rapport sur l'établissement des réseaux télégraphiques en Orient, dont l'exécution, niée il y a quelques années, a pris, en très peu de temps, un développement tout à fait exceptionnel.

Quant à l'amortissement d'après la commission de la Chambre des députés, il lui serait fait une très large part: mais d'une main nous remboursons 150 millions à la Banque et de l'autre nous lui empruntons 80 millions.

Est-ce là faire un remboursement? Non! C'est une transformation de la dette.

Il y a un moyen de fausser un budget non intentionnellement; mais, en fait, il suffit, pour les dépenses, de faire passer dans le budget extraordinaire des dépenses qui doivent être comprises dans le budget ordinaire.

Après les recettes, il suffit de grossir les prévisions, par exemple les prévisions dans le budget de 1877, n'ont pas été atteintes. Il est vrai que M. l'rapporteur a mis sur le compte du 10 mai ce que le ministre des finances a mis avec plus de justice sur le compte de la mauvaise récolte des betteraves.

Revenant au budget de 1879, l'orateur critique le procédé par lequel on a pourvu aux dépenses de cet exercice.

Le rapporteur de la commission de la Chambre des députés a dit, il convient de prendre 19 millions sur l'exercice de 1878; il convient c'est possible, mais est-ce convenable au point de vue financier, c'est une autre question.

En réalité, c'est un emprunt qu'on fait, un emprunt de 19 millions, mais qui va être payé d'avance par la suppression du droit sur les bulles.

En définitive, ajoute l'orateur commenta-t-on le budget de 1879? En recourant à trois emprunts.

On a chargé la destination d'un crédit, c'est une sorte d'emprunt; on a diminué d'une certaine somme la somme destinée à régler la dette flottante, c'est encore un emprunt; on a suspendu le remboursement à la Banque, et c'est encore réellement une forme d'emprunt.

Si on n'avait pas eu recours à ces divers moyens, le budget de 1879 eût présenté un déficit considérable, et si je l'indique, c'est pour que vous ne soyez pas de ce budget les sceptiques que vous semblez concevoir.

Le réserve de 150 millions qu'on annonce pour venir au secours de 1880 n'est en réalité que de 85 millions. Voilà la réserve de l'avenir.

En bien! que les recettes donnent un déficit de 11 millions, et ce n'est pas sans compter d'aller plus loin, de prendre d'avance et on le conseille à propos de la suppression du droit sur les bulles.

dance de votre nation. (Applaudissements prolongés à droite.)

M. le ministre des finances se contenta de relever sur certains points certaines erreurs matérielles commises par le préopinant. M. Bocher a répondu au gouvernement d'amortir par le coup.

Il a ensuite parlé du budget de 1879 et j'en ai eu le regard sur l'avenir, il a laissé entendre des difficultés pour le budget de 1879 et pour les budgets suivants.

La commission du préopinant, dit M. le ministre des finances, ne m'a pas paru bien nette. Elle m'a paru être, en résumé, qu'une invitation aux ministres de relever un certain nombre de crédits. Il est vrai, continue l'orateur, que nous avons une grosse dette, mais il faut remarquer que nous restons toujours dans le programme d'emprunt de 1871. C'est la situation de 1871 qui pèse toujours sur nous.

Et d'ailleurs, nous savons que le pays est plus riche, et qu'il peut supporter des charges qu'il n'aurait pu supporter il y a une vingtaine d'années.

M. le ministre étudie alors la situation de l'Etat à l'égard de la Banque, et s'attache à démontrer que les opérations faites avec la Banque de France aboutissent à une véritable compensation, et non à un simple changement de mains des fonds empruntés et payés.

L'honorable M. Bocher nous a reproché de n'avoir pas laissé les excédants profiter à la dette flottante.

En effet, messieurs, de 1830 à 1840, tous ces excédants ont été employés au profit de l'exercice suivant ou aux ceux qui ont suivi.

On se plaint du grand nombre des demandes de crédits supplémentaires soumises aux Chambres.

En fin, il y a une considération à soumettre au Sénat.

Et bien! en savez-vous la cause? C'est que les virements législatifs remplacent aujourd'hui les virements administratifs.

(Oui! oui! — C'est cela.) Et s'il y a de nombreux crédits supplémentaires, on ne doit pas oublier qu'il y a de nombreuses annulations.

La discussion générale est close. Le Sénat remet à demain la discussion des articles.

La séance est levée à 5 h. 20.

ROUBAIX TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE Conseil municipal de Roubaix

Présidence de M. Ch. Dautet, maire. Le Conseil, Emet l'avis que la direction de l'Ecole de garçons, à ouvrir rue de l'Alma, soit confiée à des instituteurs laïques.